

## Compte rendu réunion Bureau

**Date** : 20/07/13

**Lieu** : cnbpp

**Rédacteur** : G. Longy

**Participants** :

Bidard Olivier

Du Chesnay Bertrand

Cordier Alex exc

Dunand Regis exc

Lang Frank

Loday Nicolas

Longy Gérard

Pottier Yves abs

Viaud Maurice exc

Bourdon Olivier

Aufauvre André

**Diffusion** : bureau

**Ordre du jour proposé par mail:** (début réunion 9h00)

Démission de Claude

Demande d'augmentation de Vincent

Suite de l'entretien de Yoann avec le président

### Démission de Claude :

Claude avait demandé un rendez-vous au président.. Elle l'a informé qu'elle comptait quitter son emploi au CNBPP pour changer de région. Elle demandait à bénéficier d'une rupture conventionnelle et des indemnités compensatoires qui s'y rattache qu'elle estimait de l'ordre de 8000€. Dans ce cas Claude propose de travailler jusqu'à la fin de la préparation de la fermeture des comptes pour le bilan.

Le président a répondu qu'il ne pouvait répondre rapidement sans consulter et a demandé une lettre de démission pour officialiser.

Claude a remis sa démission, date de départ après le préavis légal, soit le 02/09/13.

Le bureau prend acte de la démission

S'accorde pour dire que la rupture conventionnelle ne s'applique pas.

Par contre, la démission ayant pour raison un déplacement géographique pour suivre le conjoint, Claude devrait bénéficier des ASSEDIC. Démarche qu'elle aura à faire.

Que le départ d'une employée avec beaucoup d'ancienneté et ayant fait partie de la vie du club de nombreuses années méritait un « cadeau » en prenant garde à ne pas créer de précédent.

Le bureau est d'accord pour une prime exceptionnelle de 3000 (trois mille) € brute (chargée pour le club)

**Remplacement de Claude** : il y a du temps à passer pour solder les comptes. La solution préconisée par le bureau est de faire appel au cabinet comptable pour rentrer les écritures en septembre. Le plus important est de bien veiller à ce que le savoir (liaison entre logiciels) soit bien passé à la remplaçante.

Alexandra a proposé de prendre le poste de Claude. Aura besoin d'une petite formation. OK pour que le directeur et le président négocient avec Alexandra la succession.

### Cas Alexandra :

Alexandra doit reprendre le travail en Septembre après sa maternité. Elle demande un congé parental sous la forme travail à 80%. Demande légale. Olivier chargé de discuter de la répartition du congé entre été et hiver, de contraintes pratiques etc.. . On pourra faire un geste salarial si le remplacement de Claude se passe bien.

Olivier reviendra vers le bureau avec des propositions.

### Logement de fonction :

Claude bénéficiait du logement au club à des conditions très favorables en échange de services et d'un certain nombre d'astreintes. Il faut tout réexaminer : conditions d'occupation, loyer, contraintes, l'avantage en nature, les réactions éventuelles du SIVU. A étudier et à remettre à l'ordre du jour d'un futur bureau.

## Demande d'augmentation de Vincent :

Pour clarifier la légère réorganisation dans la répartition des tâches entre les salariés du club, le directeur a procédé à la rédaction des fiches de poste. Ces fiches précisent les tâches de chacun.

Nota : les fiches de poste ont été remises individuellement à chaque salarié par le président qui souhaitait que chacun en accuse réception en la signant. N'ayant aucun retour, les fiches seront adressées individuellement par courrier.

Les activités du CNBPP, sont organisées autour de 3 axes de responsabilités

Enseignement et loisirs :Gilles

Voile sportive : Vincent

Organisation régates : Grégoire et Yoann

Cela signifie que Vincent doit s'occuper de la politique sportive et entre autre avoir pour objectifs actuels la création d'un entraînement 6.50, la création d'un pôle J80 le samedi.

Vincent considère que c'est un travail de plus et demande une augmentation.

Le bureau fait remarquer que ce n'est pas du travail en plus mais une réorientation et de nouveaux objectifs qui en fait, devraient rendre le travail plus intéressant et apporter un « plus » au travail quotidien de moniteur.

Vincent et Gilles ont été réalignés en juillet 2008 à 1700€ et en 2009 une augmentation de 3,8% pour les deux. La différence actuelle de salaire vient de la prime de commandement attribuée à Gilles et qui correspond à l'organigramme mis en place. (le bureau préconise d'envisager l'intégration de cette prime dans le salaire)

Après discussions il est convenu d'accorder une augmentation de 5% ( du salaire brut) à Vincent avec définition d'objectifs. Les objectifs non suivis auront des répercussions directes sur une éventuelle prime de fin d'année dans le futur.

## Suite de l'entretien de Yoann avec le président :

Un point a été fait avec Yoann le 9 juillet. En retard puisque cet entretien était prévu vers octobre 2012.

Yoann avait demandé une augmentation, la moitié avait été accordée pour récompenser la réussite dans certains domaines mais on devait se revoir pour constater une évolution favorable pour le reste.

Avis du bureau :

Pas de réelle évolution depuis l'augmentation. On doute sur capacité d'évolution.

Gentil garçon mais peu de capacités d'initiatives, pas de force de proposition, pas de curiosité.

Se concentre sur ce qu'il sait faire, le site et le visuel. Ce n'est pas un rédacteur

Ne va pas assez vers les autres, difficultés de contact, c'est un handicap pour un chargé de communication que l'on souhaiterait plus visible quand il faut représenter le CNBPP. Le contact n'est pas dans sa nature ce qui risque de lui poser des problèmes dans le métier de communicant.

Bon exécutant et bon technicien, a-t-il réellement la capacité d'évoluer sur ses points faibles ?

Ne va pas assez vers les membres et malgré les demandes le site reste purement « école de voile » (c'était le premier objectif, mais c'en est resté là)

Il semble que son salaire soit cohérent avec le marché.

**Conclusion** : pas d'augmentation supplémentaire

## Divers :

Pour essayer de mieux coller aux possibilités du trésorier d'être présent, accord pour que les dates de réunion pour le 2<sup>ème</sup> semestre.(calendrier indice 3) soient reculées d'environ 1 semaine. L'indice 4 du calendrier va sortir.

**Fin de la réunion 11h36**